

DOCTORAT

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION en 2^e ou 3^e année pour 2021-2022

Concerne uniquement les doctorantes et doctorants qui vont procéder à leur 2^{ème} ou 3^{ème} inscription pour l'année 2021-2022.

NOTA BENE :

A compter du 1er septembre 2021, l'ED SISEO laisse place aux ED SIE (Sciences Ingénierie Environnement) et CST (Cultures, Sociétés, Territoires).

Votre espace ADUM a d'ores et déjà été mis à jour et vous êtes donc bien rattaché-e à votre nouvelle ED CST.

- a) Dès maintenant, **connectez-vous** à votre compte personnel sur le site de l'**ADUM** (<https://www.adum.fr/index.pl>)

- b) **Mettre à jour et/ou compléter** attentivement et en détail les onglets :
 - Déroulement de la thèse
 - Suivi de thèse
 - Publications
 - et les autres onglets

- c) Valider et éditer le **RAPPORT DE SUIVI DE THÈSE**
Le rapport de suivi de thèse est un document important, et à remplir avec soin.
 - si des rubriques ne sont pas remplies ou trop succinctes, le Directeur de l'École doctorale ne le signera pas.
 - pensez à bien remplir la partie description de l'avancée de thèse.
 - toute modification, ajout ou suppression concernant votre encadrement devra être motivé par votre directrice ou directeur de thèse dans la partie "commentaire du directeur de thèse".

- d) **Pour les doctorants "USMB - ED CST "**
Par l'intermédiaire de votre laboratoire, transmettre à la gestionnaire de votre école doctorale (gestionnaire-edcst.ddrv@univ-smb.fr):
 - votre RST signé
 - le procès-verbal du Comité de Suivi Individuel du Doctorant (CSID)

Après réception d'une réponse favorable de votre École Doctorale (et/ou du Collège doctoral USMB), vous pourrez vous réinscrire administrativement auprès de votre scolarité de site à compter de début **Septembre** (date à venir). Une procédure vous sera alors communiquée par mail.

Calendrier des Inscriptions Administratives :

De 09/2021 au 03/12/2021 & du 03/01/2022 au 29/04/2022.